

les échos

Chapelous



Le mot du maire

02

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à nouveau à vous dans ce bulletin « *les Echos Chapelous* » qui a été interrompu pendant une année. Celui-ci reprendra l'actualité des années 2014 et 2015.

Depuis mars 2014, c'est avec une nouvelle équipe qui fait la part belle à de nouveaux talents, à de nouvelles personnalités et à de nouvelles ambitions pour La Chapelle d'Aurec que je continue d'administrer notre commune.

Cet édito est donc aussi pour moi l'occasion de vous remercier de votre confiance.

Les femmes et les hommes qui composent votre nouveau Conseil Municipal sont pleinement engagés à votre service et pour le bien de la commune. Ils ont à cœur de travailler dans l'intérêt général.

Les années qui s'ouvrent ne sont pas de tout repos. Réforme territoriale, réduction des dotations de l'Etat nous obligent d'ores et déjà à penser l'action publique autrement. Pour notre collectivité nous sommes contraints à être plus sélectifs dans les choix de nos projets, car les aides sont réduites. Nous ferons le maximum pour faire en sorte que notre commune puisse continuer à aller de l'avant. On peut à fortiori conduire des actions peu coûteuses qui améliorent grandement la vie de nos concitoyens.

Le premier défi que nous avons dû surmonter a été de trouver une solution de reprise du point de vente au Centre-Bourg par **Rachel Colombet**, artisan boulanger à Monistrol sur Loire. Dans le même temps, un des deux cafés-restaurants a été repris par **Arnaud Pierret**, l'autre a définitivement fermé. Cela est tout à fait regrettable car voici encore un service en moins sur notre commune.

Les difficultés ou les incertitudes liées à l'emploi sont la cause de nombreuses situations préoccupantes. Si aujourd'hui peu de secteurs d'activités sont épargnés, nous devons néanmoins souligner la meilleure résistance des entreprises locales par rapport à la tendance nationale. Je sais que de nombreuses entreprises innovent et investissent, malgré la période difficile, garantissant ainsi leur pérennité et leurs développements futurs.

Nous devons tout mettre en oeuvre, notamment au sein de la Communauté de Communes, du Département et de la Région, pour les accompagner dans leurs investissements.

C'est d'ailleurs une chance pour la Commune d'être dorénavant représentée dans toutes ces instances : par moi-même au Conseil départemental et, depuis décembre dernier, par **Caroline Di Vincenzo** au Conseil régional auprès de **Laurent Wauquiez**, Président de cette nouvelle région



Auvergne-Rhône -Alpes d'une population de plus de 7,6 millions d'habitants.

Dans les semaines qui viennent, une zone d'activités d'environ 5 Ha va être réalisée par la Communauté de Communes à Montusclat sur laquelle deux importantes entreprises ont manifesté leur désir de s'installer le plus rapidement possible. C'est la perspective d'une cinquantaine d'emplois dans l'immédiat.

2014, 2015 resteront des années exceptionnelles par l'importance des réalisations : la rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne école, la réalisation sur la partie sud du Bourg de l'extension du réseau d'assainissement, de l'enfouissement des réseaux électriques, téléphone, éclairage public, du renforcement du réseau AEP et de la réfection complète des voiries, suivie en 2015 par l'extension du réseau d'assainissement sur le secteur de Notre Dame. La salle d'activités sportives inaugurée officiellement le 6 septembre 2014 porte désormais le nom de « **L'OXEA** ». De l'avis de l'ensemble des utilisateurs et de ceux qui l'ont découvert, cet équipement est une véritable réussite. L'accès au terrain de boules et l'aménagement paysager autour des lavoirs ont commencé en fin d'année 2015 et sont sur le point de se terminer. Ils répondent parfaitement à un réel besoin de valoriser cette entrée du Bourg et une volonté de protéger notre petit patrimoine.

Les élus et moi-même sommes à votre écoute. Nous avons besoin d'échanger avec vous pour ajuster en permanence notre action et répondre au mieux à vos préoccupations.

Afin de maintenir le lien social entre nos habitants et de limiter les risques d'isolement, la vie associative voit son rôle devenir encore plus essentiel. Notre commune sait pouvoir compter sur un tissu associatif particulièrement dynamique et diversifié.

Avec enthousiasme, exigence et passion, soyons toutes et tous les artisans d'une commune Moderne, Ouverte, Audacieuse et Solidaire.

Bien cordialement.
François BERGER

Le Conseil Municipal

03



1^{er} rang de gauche à droite:

Véronique BROSSARD, Audrey JOLIVET, Serge BONNAIRE, Gisèle ROYER, Véronique JANUEL, François BERGER, Maire, Rémy GUICHERD 2^{ème} adjoint, Caroline DI VINCENZO, 3^{ème} adjointe.

2^{ème} rang de gauche à droite:

Marie-Laure MARTINEZ, Didier LHOSTE, Éric GROS, Florian RAVEL, Philippe BERNARD, Éric PETIT, 1^{er} adjoint.

En médaillon : Françoise GUERRIERI

Les commissions:

Le Maire est président des commissions et peut déléguer à un Vice-Président (VP).

Commission finances, budget : E. Petit, R. Guicherd, C. Di Vincenzo, E. Gros, V. Brossard, A. Jolivet.

Commission travaux : E. Petit (VP), D. Lhoste, S. Bonnaire, P. Bernard, F. Ravel.

Commission développement durable - aménagement du Territoire : E. Petit (VP), M.L. Martinez, P. Bernard, G. Royer, V. Januel.

Commission vie scolaire, petite enfance : R. Guicherd (VP), C. Di Vincenzo, D. Lhoste, M.L. Martinez, A. Jolivet, F. Guerrieri.

Commission économie, tourisme, agriculture : R. Guicherd (VP), E. Gros, V. Brossard, A. Jolivet, G. Royer, F. Guerrieri, V. Januel.

Commission urbanisme, logement : E. Petit, R. Guicherd, C. Di Vincenzo (VP), M.L. Martinez, G. Royer, F. Ravel, V. Januel.

Commission associations, sport, communication : C. Di Vincenzo (VP), V. Brossard, M.L. Martinez, A. Jolivet, F. Guerrieri.

Commission sécurité : E. Petit, R. Guicherd, C. Di Vincenzo, E. Gros, S. Bonnaire.

Commission des marchés et commission d'appel d'offres : E. Petit, P. Bernard, G. Royer, titulaires, D. Lhoste, E. Gros, S. Bonnaire, suppléants.

La vie de la commune

Les projets réalisés

l'Oxéa

La salle de l'Oxéa a été inaugurée en septembre 2014 en même temps que les nouveaux services techniques et la salle des associations « salle des lavoirs ».

La salle de l'Oxéa a un taux d'occupation relativement important. Elle est réservée en journée pour l'école à des activités sportives et pour le centre de loisirs à certaines activités péri-éducatives, organisées le temps de midi dans le cadres des TAP.

Les associations sportives telles que Chap'tonic, le KCCA (karaté), ou encore le FCCA (football) occupent cette salle la quasi totalité des soirs de la semaine.

Exceptionnellement, elle est utilisée à l'occasion d'événements particuliers: kermesse, concours de musique, expositions



Assainissement, AEP Enfouissement des réseaux secs.

Une extension importante du réseau d'assainissement a permis de raccorder 35 habitations rue de l'Aqueduc, à Grangeneuve et sur la partie sud du Bourg dans le courant de l'année 2014. Dans le cadre de cette opération, le Syndicat des eaux de la Semène a renforcé le réseau d'AEP et procédé à son bouclage. Le Syndicat des énergies a financé l'enfouissement des réseaux d'électricité et participé au financement de la modernisation de l'éclairage public sur ce secteur. Le réseau télécom a également été enfoui et permettra d'accueillir la fibre.



Travaux de mise en sécurité Rue Notre Dame et Montusclat

Suite à de nombreuses demandes des riverains, le Conseil Municipal a décidé de sécuriser certaines voies communales particulièrement fréquentées. Les principales voies identifiées ont été la Rue Notre Dame et la Route des Garnets à proximité du village de Montusclat. Plusieurs dispositifs de ralentissement de la circulation existent avec une réglementation très précise. Rue Notre Dame, il a été décidé de mettre en place un système de chicanes, matérialisé par des balises normalisées et avec la création de plusieurs places de parking. Pour la Route des Garnets, il a été décidé de créer une zone de ralentissement par la mise en place d'un ralentisseur de type coussin berlinois et par un rétrécissement de la chaussée matérialisé par des balises réglementaires.





Décorations de Noël

De nouvelles illuminations de Noël dans le village ont pris place cette fin d'année 2015.

Les anciennes illuminations étaient d'une technologie énergivore et d'un coût de mise en place important.

La décision a donc été prise de remplacer ces anciens modèles par de l'éclairage led, plus fin, moins énergivore dont la mise en place peut se faire localement. Le changement est toujours sujet à discussion, mais le résultat obtenu est une réussite d'une grande finesse.

Assainissement - Secteur Notre Dame

Une extension du réseau d'assainissement à partir de la Rue du Garay vient d'être mise en service. Elle a permis de raccorder les sept habitations existantes et l'ensemble des terrains constructibles du secteur. Avec cette opération, c'est l'ensemble des secteurs urbanisés et urbanisables de la commune qui est dorénavant raccordable à un réseau d'assainissement collectif. Le nouveau zonage va être actualisé dans le courant de l'année

Acquisition véhicule déneigement



Aménagement de l'accès du jeu de boules et autour des lavoirs

Suite aux différents travaux réalisés à l'entrée du village coté Grangeneuve (bâtiment des services techniques, réseaux divers, etc.), il paraissait nécessaire de réaliser un aménagement paysager sur ce secteur et surtout de donner plus d'accessibilité au jeu de boules. La réflexion menée a permis de décider un aménagement complet du secteur : rampe d'accès au jeu de boules, plateforme devant la buvette, fermeture à la circulation du canal, mise en valeur des lavoirs. Le projet d'un montant de 95 200 € HT, étude comprise, a été largement subventionné par la DETR pour un montant de 23 000 € et par un fond de concours de 19 000 € au titre du petit patrimoine par la Communauté de communes. Le résultat est à la hauteur de nos espérances.



La vie de la commune

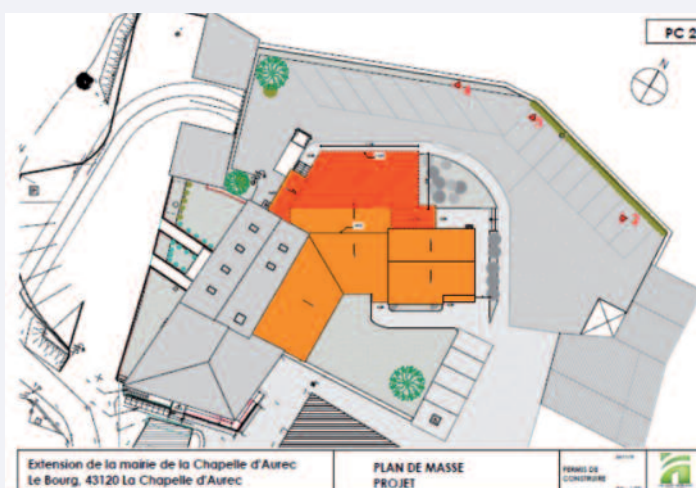
Les projets à venir

Agrandissement de la salle polyvalente.

Construction d'une salle d'archives.

Suite à une obligation de mise en conformité incendie

de la salle des archives située actuellement dans les combles au-dessus de la salle polyvalente, le Conseil Municipal a envisagé de réaliser, en même temps, l'agrandissement de la salle polyvalente pour la rendre plus fonctionnelle. L'étude a été confiée au cabinet d'architecture Jacques VARENNES. Le projet vient d'obtenir le permis de construire et les travaux commenceront courant juin ou juillet pour une durée d'environ 8 à 9 mois. Cet agrandissement comprendra en sous-sol enterré une salle de 60 m² réservée aux archives et au stockage, et à l'étage une extension de la salle de 80 m², comprenant : un quai de déchargement, un espace pour la préparation des plats, un bar, un SAS d'entrée.



Élargissement de la voie communale du Brouillis.

En 2014, un premier élargissement a été réalisé dans le village du Brouillis. La commune vient de signer un accord avec le propriétaire pour l'acquisition des terrains nécessaires au prolongement de l'élargissement de la voie communale, jusqu'à la Route départementale, coté Tranchard. Les travaux de terrassement de la plateforme sont prévus dans le courant de l'année 2016. La ligne téléphonique devra être déplacée.



Curage du lagunage sur lit de roseaux.

Depuis la construction en 2005 du lagunage sur lit de roseaux, les bassins n'avaient jamais été curés. Pour le bon fonctionnement de cet équipement, cette opération était devenue indispensable. Elle vient d'être réalisée par l'entreprise TP Romeyer et permettra ainsi d'assurer convenablement le filtrage des eaux usées.

Principe du fonctionnement du lagunage :

Les filtres plantés de roseaux assurent le traitement des eaux usées brutes domestiques simplement dégrillées. Le procédé consiste à développer une biomasse épuratrice fixée dans des conditions aérobies sur des massifs filtrants (graviers au 1^{er} étage, sable au 2^{ème} étage). Ces derniers offrent un support au développement de bactéries (biomasse) et assurent la rétention physique des matières en suspension (développement d'une couche de boues en surface des filtres du premier étage).

La filière de traitement des eaux usées domestiques par filtres plantés de roseaux s'est développée sur le territoire national depuis le milieu des années 90. Cette filière constitue l'une des techniques d'épuration les plus adaptées aux petites et moyennes collectivités.



Eclairage public

Un projet de modernisation de l'éclairage public va être lancé avec le Syndicat départemental d'Energies de la Haute Loire (SDE). Le programme prévoirait notamment plusieurs opérations de rénovation du réseau et des candélabres, la reconstruction de certains points lumineux et l'installation de nouveaux points lumineux à led sur des voies résidentielles. L'essentiel des travaux pourra s'échelonner sur plusieurs années, afin de résorber la vétusté des installations et garantir la qualité du service public de l'éclairage. La commune vient de décider de confier au SDE la mise en place d'un SIG (système d'information géographique) dédié au réseau d'éclairage public. Celui-ci permettra d'identifier de façon précise chaque point lumineux, commande d'éclairage et surtout l'implantation du réseau souterrain et aérien sur les plans de la commune. Cet outil est indispensable pour indiquer la localisation des réseaux lors des DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux). Elle a également décidé de confier l'entretien de l'éclairage public au SDE dans le cadre d'une mutualisation de ce service à l'échelle du Département.



Fibre optique

Dans le cadre du plan Auvergne Très Haut Débit, la fibre optique va bientôt arriver dans la commune. Les travaux seront réalisés dans ce premier semestre 2016. La phase de commercialisation par les différents opérateurs devrait débuter début 2017. Chaque foyer éligible au très haut débit, qui en fera la demande, pourra être raccordé à ce nouveau réseau au prix maximum de 150 € et bénéficier d'un débit de 100Mb/s pour une grande partie de la population et au minimum de 8Mbits/s pour les autres. Autant dire un accès beaucoup plus rapide à

internet qui permettra les téléchargements en quelques secondes, les jeux en ligne, la réception TV HD, voire 3D et surtout de bénéficier du développement de nouveaux services en ligne : e-santé, e-éducation, e-formation etc.... . Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre ligne sur le site internet ATHD : <http://www.auvergneshautdebit.fr/reseau-et-couverture/eligibilite-de-votre-ligne>

La vie de la commune

Les projets à venir

Le plan d'adressage de la commune

La Chapelle d'Aurec se modernise

Avec l'arrivée de la fibre optique et le très haut débit en 2017, la commune a été fortement sollicitée par la régie **Auvergne Très Haut Débit** pour mettre à jour son plan d'adressage afin que chaque bâtiment d'habitation soit facilement identifiable par les services de distribution.

En concertation avec les services de la Poste, l'ensemble des noms et numérotation des voiries communales devra être mis à jour en 2016.

Aujourd'hui, la Commune compte plus de 230 bâtiments d'habitation sans numéro et de nombreuses voies n'ont pas de nom. A la fin de la procédure d'attribution de noms de voies et de numéros, un certificat d'adressage, signé par le Maire et par le directeur de la Poste de Monistrol, sera distribué à l'ensemble des foyers concernés par la modification de leur adresse. Ces nouvelles adresses seront directement enregistrées auprès de tous les services publics concernés : services fiscaux, Préfecture, la Poste, services d'incendie et de secours.

Toutefois, ce sera à chacun de vous de faire le nécessaire auprès des différents services que vous utilisez pour les informer de votre changement d'adresse. La Poste fournira une liste non exhaustive des services à prévenir.



Sécuriser notre village

Afin de conforter la sécurité et le vivre ensemble à La Chapelle d'Aurec, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place l'opération « Vigilance Citoyenne », qui est un dispositif de coopération des habitants avec la Gendarmerie.

La Communauté de Brigade de Monistrol nous a suggéré dernièrement, à la suite des consignes du Ministère de l'Intérieur, un tel dispositif qui a déjà fait ses preuves sur d'autres territoires. Il vient d'être adopté dans plusieurs

communes de notre secteur. L'objectif est de renforcer la solidarité entre les habitants ainsi que la prévention de la délinquance par une vigilance de proximité en lien avec la Gendarmerie.

Il faut savoir que la « Vigilance Citoyenne » repose sur le volontariat de citoyens attentifs à la vie de leur quartier qui n'exercent pas de surveillance, ni ne remplacent les forces de l'ordre. Il s'agit uniquement de transmettre des informations en ce qui concerne un véhicule suspect, un démarchage à domicile insistant, une porte ou fenêtre ouverte pendant l'absence des occupants, une personne âgée non vue depuis quelques temps ou encore, une situation préoccupante dans son lieu de vie (lotissement, copropriété). Tout en sachant qu'en cas de situation d'urgence, le 17 est et reste le numéro de téléphone à composer.

Une réunion d'information sera organisée par les services de la gendarmerie pour les personnes souhaitant participer bénévolement à cette action citoyenne.

Budgets Finances

Comptes administratifs 2015

09

Budget principal commune			
<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Dépenses	669 304	Dépenses	204 929
Recettes	832 141	Recettes	515 766
Résultat 2015	162 837	Résultat 2015	310 837
Excédent 2014 reporté	50 000	Déficit 2014 reporté	- 269 401
Résultat de clôture 2015	212 837	Résultat de clôture 2015	41 436

Dépenses d'investissement 2015	204 929 €
Aménagement des lavoirs	3 796
Salle Oxéa	4 742
Acquisition matériels	4 932
Eclairage public	22 478
Illuminations	3 697
Signalisation et sécurisation voiries	6 899
Acquisition matériel déneigement	59 496
Emprunts et dettes	55 347
Autres	43 542

Budget assainissement			
<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Dépenses	49 948	Dépenses	25 241
Recettes	55 477	Recettes	65 777
Résultat 2015	5 529	Résultat 2015	40 536
Excédent 2014 reporté	15 535	Excédent 2014 reporté	3 451
Résultat de clôture 2015	21 064	Résultat de clôture 2015	43 987

Dépenses d'investissement 2015	25 241 €
Amortissement	11 843
Remboursement emprunts	13 398

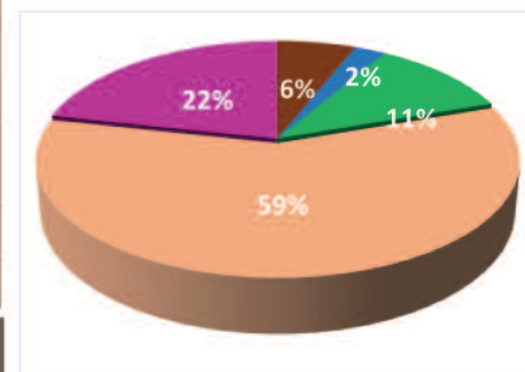
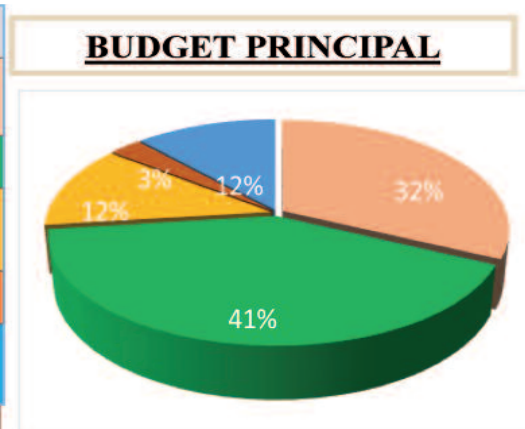
Budgets 2016

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 817 889 €	
Charges à caractère général (énergie, fournitures, maintenances, assurance, transport scolaire, entretien ...)	261 000 €
Charges de personnel	336 000 €
Autres charges de gestion, atténuation produits, dépenses exceptionnelles, charges exceptionnelles	98 300 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	22 000€
Autres charges, dont virement de 90 000 € en section d'investissement	100 589 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 817 889 €	
Report excédent 2015	50 000 €
Remboursement sur rémunérations	20 000 €
Produits des services et revenus immobilisations (cantine, transport scolaire, concession,...)	91 300 €
Impôts et taxes	479 780 €
Dotations, subventions	176 809 €

BUDGET INVESTISSEMENT COMMUNE:
il s'équilibre à la somme de : **742 061 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT:
il s'équilibre à la somme de : **87 825 € en fonctionnement**
et à la somme de : **130 405 € en investissement**



Les différents tarifs

Pour 2015 - 2016

Cantine scolaire : Le prix du repas servi à la cantine est de 3,75 € pour les élèves et de 6 € pour les adultes. La facturation était faite par trimestre. A partir du début de l'année 2016, elle sera faite à chaque période de vacances avec un montant minimum de 7,50 €. Si ce montant n'est pas atteint, la facturation sera reportée à la période suivante.

Garderie du matin et du mercredi midi : Depuis la prise en charge du périscolaire (après 16h30) par l'ALSH, l'Echap'toi, la commune assure simplement la garderie du matin et du mercredi midi. Le tarif est à 0,75 € de l'heure et la facture est groupée avec la cantine, dans les mêmes conditions.

Ramassage scolaire : Le tarif du ramassage scolaire par élève se rendant à Monistrol sur Loire est fixé à 225 € par an (suivant le plafond du Conseil départemental). La facturation est faite par trimestre sur la base de 90 € au 1^{er} trimestre et 67,50 € les suivants.

Le tarif du ramassage scolaire pour l'école élémentaire de la Chapelle d'Aurec est fixé à 50 € par an. La facturation est faite par trimestre sur la base de 20 € le 1^{er} trimestre et 15 € les suivants.

Pour 2016

Assainissement :

- Abonnement : 50 € HT/ 55 € TTC
- Redevance : 0.87 € HT/ 0.96 € TTC le m³

· Droit de branchement au réseau:

- ▶ habitation existante : 600 €
- ▶ construction neuve : 3000 €
- ▶ appartements collectifs : 3000 € pour le 1^{er}

logement puis 600 € pour les suivants

Location de la salle polyvalente :

- 90 € pour un apéritif (3h)
- 250 € pour une journée ou une soirée (pour les habitants de La Chapelle d'Aurec)
- 320 € pour une journée ou une soirée (pour les personnes extérieures à la commune)

Cantine scolaire

L'importance de la restauration scolaire n'est plus à démontrer. Néanmoins il convient de rappeler l'évolution qu'a connu la restauration collective ces dernières années et les normes qui l'encadrent aujourd'hui en matière d'hygiène, d'équilibre nutritionnel et de qualité des aliments.

A la Chapelle d'Aurec, les repas sont confectionnés par un fournisseur extérieur et arrivent en liaison froide sur le site de la cantine où ils sont remis en température par le personnel municipal spécialisé. Ce mode de fourniture en liaison froide contribue à une meilleure hygiène et élimine les risques d'intoxication alimentaire tout en préservant une qualité gustative satisfaisante.

La Municipalité apporte une attention particulière au contenu des assiettes. Notre fournisseur, l'EURL « La Croix des Rameaux », a toujours été sensible à favoriser les acteurs de proximité afin de défendre l'économie locale et, surtout, développer les circuits courts.

Il est soucieux de favoriser l'équilibre nutritionnel en intégrant 20 % de produits bios par repas.

Ce temps de pause du midi doit être un moment privilégié et de convivialité dans une ambiance calme et sereine. Tout est mis en œuvre pour accueillir, chaque jour, nos petits convives et faire de cette pause méridienne, un temps agréable, avant le retour en classe. C'est dans cet esprit que différentes actions pédagogiques sont régulièrement mises en œuvre par les agents pour développer l'autonomie des enfants, favoriser leur responsabilisation, la convivialité et les relations à table.

Soucieux de la santé de chacun, les parents d'un enfant allergique doivent déclarer son intolérance à l'inscription au restaurant scolaire, dès la maternelle. Dès lors, un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) est mis en place avec le médecin scolaire, la mairie et l'équipe enseignante. L'enfant pourra ainsi continuer à avoir le même rythme que ses camarades. Pour ceux présentant une allergie trop difficile à gérer, les paniers repas peuvent être fournis par la famille.



La rentrée scolaire

L'école élémentaire de La Chapelle d'Aurec compte 145 élèves à la rentrée scolaire 2015-2016. Nathalie FOURNIER occupe le poste de direction.

Mmes Isabelle GIBERT, Carole EMERI et Delphine BERARD ont rejoint l'équipe enseignante de La Chapelle d'Aurec en remplacement des différentes maîtresses qui ont quitté l'école en fin d'année scolaire 2014 - 2015.



Comme chaque année scolaire, l'équipe enseignante porte plusieurs projets de découvertes, culturels, sportifs, scientifiques, ... Ils concernent l'ensemble des élèves des 6 classes de l'école :

Les 2 classes maternelles portent un projet de Land Art et la création d'un film d'animation.

La classe de CP-CE1 travaille autour des droits de l'enfant en partenariat avec l'UNICEF et de la création de poupées du monde.

La classe de CE1-CE2 porte un projet autour de l'Euro de Football qui aura lieu en France au mois de Juin avec une partie artistique (création d'un jeu) et une partie sportive.

La classe de CE1 porte un projet musique avec des chants en collaboration avec les parents. Une représentation de ce travail se fera à la Capitelle de Monistrol le 14 Juin prochain.

Les classes de CE et CM sont inscrites à l'USEP. Plusieurs rencontres sportives avec d'autres écoles auront lieu durant les mois de mai et juin.

La classe de CE2 a travaillé sur un projet presse en éditant un petit journal écrit, dont une interview du Maire, par les élèves.



Mesures de sécurité

Avec les récents événements et les menaces pesantes, la direction de l'école a mis à jour en lien avec l'Éducation Nationale et la commune le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

Ce document technique permet de mettre en œuvre avec l'ensemble de l'équipe enseignante et des élèves, un dispositif d'évacuation ou de confinement. Plusieurs exercices ont été réalisés et d'autres sont à venir. Ces entraînements ont pour objectif d'éviter la panique des élèves en cas de déclenchement de l'alarme et pour qu'ils sachent ce qu'ils ont à faire dans ce type d'événement exceptionnel. Cette disposition permet également aux enseignants de connaître les mesures à prendre, de se coordonner pour être en sécurité et passer l'alerte aux secours.

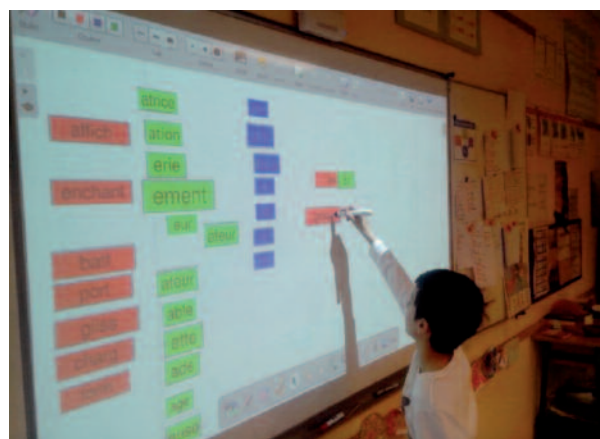
Transport scolaire

97 élèves empruntent le ramassage scolaire pour se rendre dans les différents collèges et lycées de Monistrol sur Loire. 15 enfants scolarisés à l'école de La Chapelle d'Aurec sont inscrits au ramassage scolaire.

Le service de ramassage scolaire est assuré par les Transports Gounon, à l'aide de 2 cars, un de 75 places et un de 16 places d'une part pour les élèves du secondaire et d'autre part pour les primaires de l'école de La Chapelle d'Aurec. Il est rappelé que ce dernier service a été mis en place pour offrir aux enfants des villages du Brouillis et du Maissonny la facilité d'être scolarisés à l'école de La chapelle d'Aurec et ainsi conforter son effectif.

Équipement numérique des écoles par la Communauté de Communes des Marches du Velay.

Au mois de Décembre 2015, le conseil communautaire a approuvé l'acquisition de matériels informatiques pour l'ensemble des écoles publiques des 6 communes à hauteur de 200 000 €. Chaque commune a déterminé ses besoins en relation avec les équipes enseignantes. Pour la Chapelle d'Aurec, nous aurons 2 tableaux blancs interactifs (TBI), 7 ordinateurs portables, 5 ordinateurs de bureau avec 5 casques audio. Ainsi, l'ensemble des 6 classes de l'école de la commune sera équipé de tableaux numériques interactifs qui sont de plus en plus utilisés.



Les Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) et le temps périscolaire.

Depuis la rentrée scolaire du mois de septembre 2014, l'organisation du nouveau temps scolaire a été mis en place pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017. Dorénavant, les 24h hebdomadaires de classe ne sont plus réparties en 8 demi-journées mais en 9. Les enfants ont donc école le mercredi matin.

Les nouveaux horaires de l'école sont :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h30 à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Cette nouvelle organisation est issue de la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement. L'équipe municipale avec l'équipe enseignante et la Communauté de communes ont travaillé depuis le mois de Mars 2013 pour mettre en place cette nouvelle organisation dans les meilleures conditions.

La mission d'organiser les Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) a été confiée à un nouvel acteur qui intervient désormais au sein de l'école : l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) l'Échap'toi, structure associative chapeloune. Ces TAP sont organisés essentiellement dans le bâtiment de l'ancienne école et la salle multi-activités l'Oxéa pendant le temps de midi, avec 4 animateurs qui se répartissent les enfants par groupe d'âges et d'activités, sur 3 tranches horaires qui se suivent en alternance avec les repas de la cantine scolaire : 11h45-12h40, 12h40-13h35 et 13h35-14h30. Ces interventions d'animateurs qui proposent des activités ludiques et éducatives adaptées ont un coût financé par la Communauté de Communes des Marches du Velay dans le



cadre de sa compétence enfance jeunesse.

Ce coût est estimé à 24 000 € annuel pour notre commune.

L'État participe à ce financement à hauteur de 50 € par enfant et par an. Il reste à notre collectivité à supporter un coût de 17 000 €

annuel. À la rentrée scolaire de septembre 2015, l'accueil de loisirs a également pris la responsabilité des temps périscolaires. Il gère donc les enfants à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis. Il propose des espaces de travail (anciennement études) et des temps d'animation. Le financement de cette responsabilité incombe désormais à la Communauté de Communes des Marches du Velay.

Des personnels communaux, au nombre de 3, sont mis à disposition de l'accueil de loisirs, pour une durée de présence prise leur temps de travail hebdomadaire. Ils interviennent aux côtés des animateurs pendant ces différents temps d'activités.

L'ensemble de cette nouvelle organisation au sein de l'école de notre village, plus lourde à gérer qu'au préalable, semble donner satisfaction aux parents d'élèves. Une évaluation sera faite au terme des 3 années afin de tirer des conclusions, envisager des modifications. L'objectif de cette réforme des rythmes scolaires est destiné aux enfants afin qu'ils trouvent, dans cette nouvelle organisation, de meilleures conditions pour apprendre mieux et bien.

Bibliothèque municipale

Une bibliothèque de proximité pour tous...

Forte de quelque 2 000 ouvrages, bandes dessinées (BD) et revues, la bibliothèque est ouverte à tous.

A ce fonds de roulement permanent viennent s'ajouter des livres et des documents sonores renouvelés environ 4 fois par an par la **Bibliothèque Départementale de Prêt**, lors du passage du bibliobus.

Si vous recherchez un ouvrage, nous vous le procurerons.

Les enfants des écoles et du centre de loisirs sont accueillis régulièrement, selon un planning établi à l'avance.



Les permanences de votre bibliothèque sont assurées par une équipe de bénévoles. La bibliothèque municipale se situe dans le bâtiment du Clos St Joseph, à côté de la salle du Conseil municipal.

La lecture sur place est libre, cependant pour accéder au service de prêt une inscription gratuite est nécessaire.

Horaires d'ouverture : Mercredi de 14h à 16h et Samedi de 9h30 à 11h30.

LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une assemblée de 6 élus municipaux et 6 représentants des habitants de la commune, présidée par Monsieur le Maire. Il a vocation à venir en aide aux personnes qui rencontrent une difficulté dans leur parcours de vie.



En 2015 le Centre Communal

d'Action Sociale a investi dans un défibrillateur qui a été installé dans la salle de L'Oxéa.

Il a participé à la semaine bleue organisée avec l'ensemble des CCAS de la communauté de communes des Marches du Velay, du lundi 12 au vendredi 16 Octobre, avec au programme une animation musette le mercredi 14 Octobre dans la salle polyvalente de La Chapelle d'Aurec. D'autres animations ont été proposées tout au long de la semaine sur les autres communes de la CCMV.

Le 5 décembre, les aînés de la Chapelle d'Aurec, âgés de 70 ans et plus, ont été conviés au traditionnel goûter de Noël. Le Maire ainsi que les membres du CCAS ont partagé avec eux la bûche de Noël préparée par notre boulanger, Mr COLOMBET, accompagnée d'une collation. C'est à la tombée de la nuit, après leur avoir remis le colis de Noël, que les participants ont regagné leur domicile, heureux d'avoir passé un bon moment de convivialité.

Pour ceux qui n'avaient pu être présents, le colis leur a été remis en personne à domicile.



Téléthon 2015

La journée du Téléthon 2015 s'est déroulée le 4 décembre avec la participation du Club des Aînés, de la société de chasse du Chambon et de divers bénévoles.

Un après-midi de jeux était organisé à partir de 14 h dans la salle polyvalente par les Aînés et à l'école avec la collaboration de la ludothèque Ricochet.

La soirée s'est continuée par un apéritif et une succulente soupe aux choux préparée par Marcel PESSEAT aidé de son fils.

Ce repas, qui a permis de réunir près de 130 participants, a su une nouvelle fois fédérer la population chapeloune. Cette soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance, clôturée par une scène de théâtre jouée par l'association Zavats'Arts.

Cet élan de générosité va pouvoir aider la recherche et apporter une contribution de **1617,64 €** à l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.).

Ce résultat est en hausse par rapport à 2014 et supérieur à la moyenne nationale.



La vie de la commune

Les cérémonies

15



Cérémonie du 11 Novembre 2014

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire du début de la Grande Guerre, une plaque commémorative a été dévoilée lors de la cérémonie du 11 novembre 2014 sur le monument aux morts, rappelant les noms des 18 soldats disparus durant la guerre de 14-18.

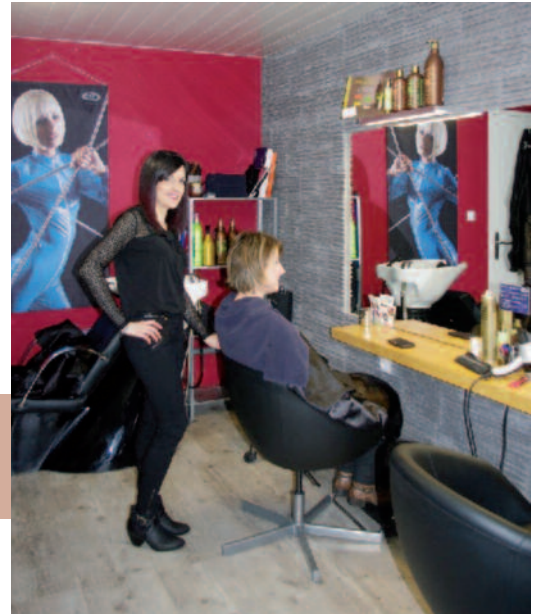


Cérémonie du 19 Mars 2015



Cérémonie du 8 Mai 2015

Nos commerces



NOS COMMERCES

3 restaurants

Chez Pépère
Le Mate Faim
Le Relais Routier

1 esthéticienne

« Stéphanie »

1 coiffeuse

« Céline »

1 épicerie dépôt de pain

« Au Panier Gourmand » Rachel COLOMBET

1 Commerce de pneumatiques

« A la pointe du pneu » Thierry Pointe



Communauté de communes "Les Marches du Velay"

17



La zone d'activités de Montusclat va s'agrandir !!

La Commune de La Chapelle d'Aurec et la Communauté de Communes, dans la cadre de sa compétence de développement économique, ont été sollicitées par différentes entreprises pour s'implanter sur le territoire de la Chapelle d'Aurec, à proximité de l'échangeur de la RN 88.

Après une étude de faisabilité de l'extension de la zone de Montusclat et de nombreuses démarches administratives (révision du Plan Local d'Urbanisme, déclaration d'utilité publique pour l'acquisition des terrains par la Communauté de Communes des Marches du Velay, acquisitions foncières, ...), les travaux d'aménagement des plates formes seront lancés dans les prochaines semaines. 54 375 m² vont être aménagés en 4 lots pour accueillir des bâtiments à usage industriel.



Regroupement des intercommunalités

Depuis de nombreux débats et la publication de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) au mois d'Août, la Communauté de Communes des Marches du Velay (CCMV) est sollicitée pour se regrouper avec d'autres Communautés de Communes.

Certaines Communautés de Communes de la Haute Loire n'atteignent plus les seuils de population nécessaires pour être regroupées au sein d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). C'est dans le cadre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), piloté par le préfet de la Haute Loire, composée d'élus, qu'un schéma départemental de coopération intercommunal vient d'être validé par arrêté préfectoral du 22 mars 2016.

La CCMV n'avait aucune obligation réglementaire à se regrouper puisque sa population est de 22600 habitants au 1er Janvier 2015. Néanmoins, des contacts ont été établis avec la Communauté de Communes de Rochebaron en Chalencon (8 communes : Bas en Basset, Boisset, Malvalette, St André de Chalencon, St Pal de Chalencon, Solognac sous Roche, Tiranges, Valprivas) pour un rapprochement mûrement réfléchi. Celui-ci correspond à l'appartenance à un même bassin de vie économique, touristique et aux nombreux échanges existants entre les habitants des deux Communautés de Communes.

Une étude prospective a été confiée au cabinet KPMG qui a permis de nous informer de façon précise sur les enjeux et les conséquences d'une fusion dans les domaines suivants : compétences, gouvernance, finances et fiscalité.

Avec une population de plus de 30000 habitants et 14 communes, cette nouvelle Communauté de Communes sera, après l'agglomération du Puy en Velay, la plus importante du Département et pourra ainsi peser dans la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes tout en gardant un bassin de vie de dimension raisonnable. Des décisions devront être rapidement prises concernant ce regroupement.



L'Office de Tourisme Intercommunal des Marches du Velay

Vous accueille dans ses 4 bureaux de Beauzac, Monistrol, St Pal et Ste Sigolène et bien sûr sur son site internet : lesmarchesduvelay-tourisme.fr

Il propose de nombreuses activités autour de la découverte de notre territoire au travers de :

- la randonnée pédestre : Topo Guides Les Marches du Velay... à pied sorti en Mai 2014
- La randonnée en vélo tout terrain : 14 parcours balisés au départ de chaque commune de la communauté avec des niveaux différents
- La randonnée ludique en famille : circuit Randoland à Beauzac, jeu de piste pour toute la famille
- Sentiers jogging au départ des hôtels de la communauté de communes qui accueillent une clientèle d'affaire (Monistrol, Beauzac, St Pal)
- Les mises en scènes culinaires annuelles : repas élaboré avec les producteurs et restaurateurs du territoire dans un

Contact : OTI les Marches du Velay
accueil@lesmarchesduvelay-tourisme.fr
www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr

Bureau le plus proche : Monistrol Château des Evêques



lieu insolite (2013 au Lycée Léonard De Vinci à Monistrol, 2014 dans l'usine Janisset à Monistrol, 2015 au camping de Vaubarlet à Ste Sigolène, 2016 ...)

- Les découvertes de l'été avec chaque année un programme spécifique pour les mois de Juillet et Août
- Des animations ponctuelles tout au long de l'année : concours des maisons fleuries, journées du patrimoine, l'automne gourmand, etc... Documentation disponible en mairie.



Circuits V.T.T.

Afin d'élargir le choix d'activités de pleine nature sur la Communauté de Communes des Marches du Velay, l'Office de Tourisme, en partenariat avec les clubs de vélo et les pratiquants, a défini un réseau de 14 circuits. Au total, ce sont près de 470 Kms que les vététistes de tous niveaux pourront emprunter.

Un long travail de balisage a été réalisé sur les communes de La Chapelle d'Aurec, les Villettes, St Pal de Mons, Beauzac, Ste Sigolène et Monistrol. Débutant dans les centres-bourgs, les balises vont vous permettre de découvrir en toute tranquillité de magnifiques promenades.

La totalité de ce balisage a été achevée fin décembre sur l'ensemble du territoire et les outils de communication (mâts de départ, panneaux panoramiques, Travel-plans) seront disponibles dans les prochains jours pour une pratique dans les meilleures conditions de cette activité pleine nature.

Concours des maisons fleuries.

Chaque année le concours des maisons fleuries est organisé par **l'Office de Tourisme Intercommunal des Marches du Velay.**

Le passage des juges est réalisé entre mi-juin et mi-juillet. En 2015, en raison des fortes sécheresses, l'ensemble du jury a décidé de ne pas attribuer de notes et de reporter le concours à l'année suivante.

Vous pouvez bien entendu vous inscrire à ce concours par un simple appel au 04 71 66 03 14.

Processionnaires du pin

Avec la douceur exceptionnelle de l'hiver, de très nombreuses descentes de chenilles (processions) ont été observées courant janvier-février. En plaine, une grande partie des chenilles est déjà descendue. Toutefois, avec le refroidissement observé au mois de mars, le phénomène s'est interrompu. Un retour aux températures douces s'accompagnera de nouvelles descentes, en particulier dans les zones de moyennes et hautes altitudes. Les dispositifs de capture de chenilles doivent être mis en place.

Le piégeage, un moyen simple pour maîtriser les chenilles. Comme chaque année, de nombreux cocons soyeux sont encore visibles dans les pins qui ornent notamment des jardins particuliers.

Ces cocons sont en fait les nids d'hivernage des chenilles processionnaires du Pin (*Thaumetopoea Pityocampa*), bien connues pour leurs effets dévastateurs sur les pins, les cèdres, mais malheureusement aussi pour les problèmes graves d'allergie et de respiration qu'elles causent sur la santé de l'homme et des animaux. (voir encadré).

En fin d'hiver/début de printemps, les chenilles quittent leurs nids pour atteindre un sol propice pour s'enterrer. Elles forment alors de longues processions le long des troncs des arbres et sur le sol. C'est à ce stade que le risque d'exposition est le plus important pour les hommes et les animaux.

Le piégeage est alors possible dès ce stade de procession, évitant ainsi l'accomplissement du cycle biologique, la reproduction et la pullulation l'hiver suivant.

Protégez vos Pins à l'aide d'un piège efficace et écologique ! Le système ECOPIEGE (ci-contre) s'installe facilement autour du tronc et collecte les chenilles lors de leur descente sans aucun risque pour la santé. Il suffit ensuite de

brûler les chenilles et le sac ou de l'éliminer en déchetterie. Sans ce piégeage de printemps, les chenilles donneront naissance au mois de juillet à un papillon adulte qui ira se reproduire pour multiplier les populations.



Pour commander votre matériel

contactez

FDGDON PUY DE DOME

fdgdon63@fredon-auvergne.fr

accueil téléphonique : 04 73 42 14 63

Les risques pour l'homme et les animaux

Les dangers pour la santé humaine sont liés à la présence de poils urticants sur le corps des chenilles. Leur caractère urticant peut provoquer chez l'homme des réactions de démangeaison au niveau du cou, des mains, du visage. Le contact avec les yeux est aussi dangereux, et leur inhalation peut provoquer une gêne respiratoire, voire une crise d'asthme.

Enfin les chiens et les chevaux sont les plus sensibles à la processionnaire qui peut provoquer des nécroses de la langue.



Photos : Frefon Auvergne - GR

Mise en place d'une colonne textile

A l'initiative du SYMPTTOM, une colonne textile vient d'être mise en place derrière la mairie.

Ces colonnes sont collectées par l'association AVI43, acteur dans la filière du réemploi et également dans l'insertion professionnelle sur l'Est du département de la Haute Loire.

AVI43 organise ensuite le tri des textiles collectés dont 20% sont remis en vente dans la boutique « Bouge ta Fripe » à Yssingaux.

Le réemploi ou la réutilisation des déchets sont des leviers importants dans la prévention des déchets.

L'Eco-point vers les services techniques a été réaménagé avec un cache container en bois autoclave. Celui derrière la Mairie le sera après les travaux d'agrandissement de la salle polyvalente. La solution de containers enterrés est à l'étude à la Communauté de communes des Marches du Velay en lien avec le SYMPTTOM et pourrait être la solution adaptée sur ce site.

Ces éco-points sont composés pour la plupart de colonnes verre et papiers, avec pour objectif d'encourager le geste de tri dont les consignes vous sont indiquées régulièrement par le SYMPTTOM ou la Communauté de communes des Marches du Velay.

20 Vie Associative

L'école de musique

Julie et André POULAKIS

accueille enfants et adultes lors de divers cours de musique (piano, violon, guitare, batterie) sur la commune. Le concours de musique de l'école s'est déroulé cette année à la salle de l'Oxéa le Samedi 13 Mars 2016.



LE THEATRE

Depuis Septembre 2015, nous accueillons un atelier de théâtre bilingue (français/anglais) pour les enfants, le Jeudi de 16H45 à 17H45 dans la salle polyvalente. L'animatrice est M^{me} Dalila FAURE de la troupe Zavats'arts Théâtre de Saint Sigolène.

ART'TERRE DU BOURG : Président Gérard DECHAUMET

La créativité s'est déclinée sous toutes ses formes lors de l'exposition des 8, 9 et 10 Avril à St Maurice-de-Lignon. Un large public est toujours très présent pour découvrir ses nombreux artistes lors de diverses expositions.





APE : Présidente Céline VEROT

L'équipe de l'APE organise tout au long de l'année scolaire différentes actions afin de financer les projets et les sorties des enfants scolarisés.

Tous les parents sont conviés à apporter leur aide aux membres du bureau afin de pouvoir maintenir les animations qui étaient organisées jusqu'à présent. Dans le cadre des TAP les enfants vont aider à concrétiser les décors qui serviront pour la Kermesse de fin d'année



**PENSEZ
AUX ENFANTS !!!!!**

COMITE DES FETES : Présidente Caroline DI VINCENZO

Le Comité des Fêtes est un ensemble d'une quinzaine de bénévoles qui prennent de leur temps pour organiser tout au long de l'année des manifestations afin de maintenir une vie locale animée (le carnaval, la brocante, le feu d'artifice et le spectacle de Noël). Toute personne souhaitant apporter son aide ou des idées nouvelles est la bienvenue.



ACCA : Président Antoine LOPEZ

La fête du 15 Août est un réel succès toute les années avec les nombreuses soupes aux choux servies, le tir aux pigeons et le vide grenier organisé par le Club de chasse qui compte environ une quarantaine de chasseurs.



22 Vie Associative

KCCA Président Mickaël JOLIVET

Lors de la dernière assemblée générale du 3 février 2016, le club de Karaté a élu les nouveaux membres du bureau. Mr Mickaël JOLIVET président, Mr Fabrice JANUEL secrétaire et Mr Patrick MATHIEU trésorier. Le club compte 31 adhérents qui progressent lors des différents entraînements :
Les mardis de 18H à 19H15 (débutants enfants) et de 19H15 à 20H30 (enfants gradés).
Les jeudis de 18H à 19H15 (enfants gradés) et de 19H15 à 20H30 (ados et adultes gradés).
Ils sont entraînés par Mr Bogdan STOICA diplômé d'état ceinture noire 5^{ème} DAN.



FCCA

Présidente : Mme Vanessa CHOUVELON

Le club compte une soixantaine d'adhérents répartis en 4 équipes : les vétérans, une équipe féminine, les séniors et une équipe U9.



Chap'tonic

Présidente : Mme Audrey JOLIVET

Chap'tonic a organisé la semaine du sport en collaboration avec le Karaté du 4 au 9 Avril. L'association compte environ 85 adhérents et propose différentes activités sportives (stretching, cardio, renforcement musculaire, zumba, fitness ...) pour les adultes ainsi que de la zumba et du baby Hapki pour les plus jeunes.





CLUB DES AINES :

Présidente M^{me} CHENET

Le club se retrouve tous les vendredis après-midi à partir de 14H à la salle polyvalente. Toutes les

personnes souhaitant partager un moment de convivialité autour d'un jeu, d'une partie de cartes ou même d'une tasse de café sont les bienvenues. Un grand merci aux courageux qui ont participé au carnaval malgré le froid !!!!!

PETANQUE :

Président Jean Pierre DESSAGNE

Le club de pétanque compte, pour l'année 2016, 64 licenciés et 34 sociétaires.

- 1 équipe féminine en championnat départemental
- 2 équipes en championnat départemental, dont une en 3^{ème} division et qui pour 2016 monte en 2^{ème} division
- 1 équipe en 1^{er} division qui elle finit à la 3^{ème} place lors des finales
- 2 équipes en championnat vétérans départemental, dont une équipe en 2^{ème} division qui pour 2016 monte en 1^{ère} division
- 1 équipe en 1^{ère} division qui elle finit à la 2^{ème} place lors des finales



LES SYLVETTE EN FETE : Présidente Stéphanie PROSPERI

L'association organise depuis 3 années consécutives la soirée du jour de l'an à la salle polyvalente. Audrey, Myriam, Stéphanie et Cécile ont réuni cette année plus de 90 participants dans une ambiance de fête.





L'Atelier de ces Arts : Présidente Sandrine BRUN

Les mardis après-midi, un petit groupe se retrouve à la salle des associations afin de partager leurs compétences autour de la peinture.

Les associations intercommunales

RAM Les 6 Loupiots :

Les assistantes maternelles se retrouvent les mardis et jeudis matin au relais pour des activités communes.



ALSH : Président Olivier BASTET

Le centre accueille les enfants les mercredis après-midi et les vacances scolaires. Un grand carnaval a eu lieu pour les vacances d'hiver. Plusieurs camps sont organisés pendant les vacances d'été.



La ludothèque Ricochet :

La ludothèque vient une fois par mois sur la commune. Le programme est consultable sur leur site internet www.ludothequericochet.e-monsite.com ludothequericochet@sfr.fr



Programme des Associations

25



MAI :

8 mai : APE et Comité des Fêtes, vide-grenier dans le bourg et sur le terrain des lavoirs.

21 mai : Pétanque, Préliminaire tripléte terrain des lavoirs à 14 h 30.

JUIN :

11 juin : FCCA, Tournoi des Filles au terrain de foot.

11 juin : Pétanque, concours de pétanque officiel mixte en doublette au terrain des lavoirs à 14 h 30.

18 juin : Chap'Tonic, concours de pétanque au terrain des lavoirs à 13 h 30. Ouvert à tous.

24 juin : FCCA, Assemblée Générale à la salle des associations.

25 juin : APE, kermesse de l'école.

JUILLET :

1 juillet : Comité des Fêtes, concert gratuit de l'orchestre d'harmonie le Zac Strol Band au terrain des lavoirs. Repas au terrain des lavoirs suivi d'une retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.

2 juillet : Karaté, Remise des grades, salle l'Oxéa.

9 juillet : pétanque, challenge « Lilian DESSAGNE » à 15 h, terrain des lavoirs. Ouvert à tous.

AOUT :

12 août : Pétanque, concours de pétanque de la fête patronale en semi-nocturne sur le terrain des lavoirs ouvert à tous. Début des parties à 18 h.

13,14 et 15 août : ACCA, ball-trap, soupe aux choux et vide grenier le dimanche 14 Août.

27 août : Pétanque, concours entre sociétaires pour les licenciés au terrain des lavoirs à 15 h.

SEPTEMBRE :

3 septembre : FORUM DES ASSOCIATION à la salle Oxéa.

OCTOBRE :

9 octobre : APE, marche de l'école, lieu du départ à définir.

DECEMBRE :

2 décembre : TELETHON, le programme sera défini plus tard par les associations et la municipalité.

11 décembre : Comité des Fêtes, fête de Noël à partir de 15 h salle Oxéa.

18 décembre : Pétanque, assemblée générale.

Dernière semaine avant les vacances : APE, visite du Père Noël et goûter à l'école.

31 décembre : Les Sylvettes en fête, réveillon du jour de l'an à la salle polyvalente (si les travaux sont terminés)

Naissances

Manon CHARIAULT
Mélina FOURNEL
Jade CAILLAUD
Léo-Paul FORISSIER
Sid BORDIN
Ruben COLOMBET
Charlyne BOIS

née le 8 Janvier 2015
 née le 27 Février 2015
 née le 2 Mars 2015
 né le 21 Avril 2015
 né le 5 Mai 2015
 né le 12 Mai 2015
 née le 25 Mai 2015

Célia VEROT
Thoma FARNIER- FAURE
Thomas LEROY
Apolline NUNES MOREIRA
Licia RAVEL
Maëlyne SUC
Zoé MOINE

née le 17 Juin 2015
 né le 29 Juin 2015
 né le 4 Juillet 2015
 née le 9 Juillet 2015
 née le 10 Août 2015
 née le 14 Août 2015
 née le 28 Décembre 2015



Mariages

Caroline JACOUD et Julien GIMARET,
Pauline CHEUCLE et Julien MAGNIN,
Virginie PRUDON-FONTAINE et Jordane RIFFARD,
Karima DJAFAR et Olivier BOZICEK,

le 11 Avril 2015
 le 16 Mai 2015
 le 11 Juillet 2015
 le 15 Août 2015

Décès

COLANGE René, décédé le 1 Janvier 2015
 PERBET Pierre, décédé le 5 Février 2015
 OUDIN Roger, décédé le 16 Juin 2015
 GRIVEL Marie, décédée le 3 Décembre 2015
 BORIONE Claudette, décédée le 27 Décembre 2015

Fiche Pratique

Renseignements

27

Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 71 61 20 80 Fax : 04 71 61 74 26

Mail : mairie-chapelle-daurec@wanadoo.fr

Site : www.mairie-lachapelledaurec.fr

Ouverture : Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17 h30, Vendredi, de 9 h à 12 h et de 14h à 15 h 30, Samedi de 9h à 12h.

Ecole publique du Marronnier

5 rue de l'école

Tél. : 04 71 66 38 21

Mail : ec43.pub.lachapelledaurec43.lemarronnier.elem@ac-clermont.fr

Site : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430387M/>

Directrice : Mme FOURNIER Nathalie.

Bibliothèque Municipale

Au rez-de-chaussée du Clos St Joseph.

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h à 16 h et tous les samedis de 9h30 à 11 h.

Paroisse

Tél. : 04 71 66 50 62 (cure de Monistrol).

Office le dimanche matin à 9heures. La paroisse fait partie de l'équipe ecclésiastique de Monistrol sur Loire. Les offices sont assurés par Monsieur le curé Pierre TREVET et le Père Pierre de Veyrac

Accueil de loisirs sans hébergement l'échap'toi

Tél. : 04 71 66 55 68

L' ALSH reçoit les enfants de :

- 3 à 10 ans les mercredis après-midi et les vacances scolaires.

- Les 11 - 14 ans de 17 h 30 à 19 h 30 les vendredis en période scolaire,

- les 15 - 17 ans de 19 h à 21 h les vendredis en période scolaire

- les 11 - 17 ans pendant les vacances scolaires.

mail : lechaptoi@free.fr

Président de l'association : Olivier BASTET

Directeur : Denis BLANCHARD

Relais assistantes maternelles « 6 loupiots en marche »

M^{me} GIDON : Responsable du relais de la Chapelle d'Aurec.

Tél. : 04 71 66 38 16 ou 07 86 32 08 38

Site : <http://6loupiots.fr>

Ludothèque Ricochet

Tél. : 06 70 05 80 20 et 06 83 07 68 62

Jours de rencontres à La Chapelle d'Aurec :

11/05 de 15 h à 17 h 30 salle polyvalente

03/06 de 16 h à 18 h 30 centre de loisirs

6/07 de 15h à 17h30 salle polyvalente

Mail : ludothequericochet@sfr.fr

Site : <http://www.ludothequericochet.e-monsite.com>

Office de tourisme intercommunal des Marches du Velay

Tél : 04 71 66 03 14

Site : www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr

Mail : accueil@lesmarchesduvelay-tourisme.fr

Communauté de communes « Les Marches du Velay »

Tél. : 04 71 61 74 34 / Fax : 04 71 61 74 38

Mail. contact@lesmarchesduvelay.fr

Site : www.lesmarchesduvelay.fr

Président : Louis SIMONNET (Maire des Villettes)

Directeur : Michel BOZONNET.

SYMPTOM (Syndicat Mixte Pour le Tri et le Traitement des Ordures Ménagères)

Secrétariat : Marlène PETIT tél. 04 71 75 57 57

Mail : secretariat@symptom.fr

Site : www.symptom.fr

Déchetterie de Monistrol : lieu-dit «les Cheminches»

Tél. 04 71 75 92 99

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre inclus)

Du lundi au samedi de 9h-12h et de 14h-18h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars inclus)

Lundi , mardi, mercredi de 9h-12h et de 14h-17h

Jeudi **fermeture**

Vendredi, samedi de 9h-12h et de 14h-17h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Syndicat des eaux de La Semène

19, route de Monistrol 43600 Sainte-Sigolène

Tél. 04 71 66 62 11

Gendarmerie de Monistrol Sur Loire

Tél. : 04 71 66 50 06

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h

ou le 17 n° d'appel qui correspond au Centre Opérationnel au Puy en Velay.

Assistante sociale

Centre Médico-Social 6 av du Gén. Leclerc,

43120 Monistrol s/Loire. Tél. : 04 71 75 61 00

Mme BONNEFOY permanences : mardi de 13h 30 à 16h30 et jeudi de 9h à 12h.

Sapeurs pompiers de Monistrol s/ Loire

Tél. : d'urgence : 18 sur fixe,112 sur portable Ligne

administrative : 04 71 66 50 21 Chef de centre :

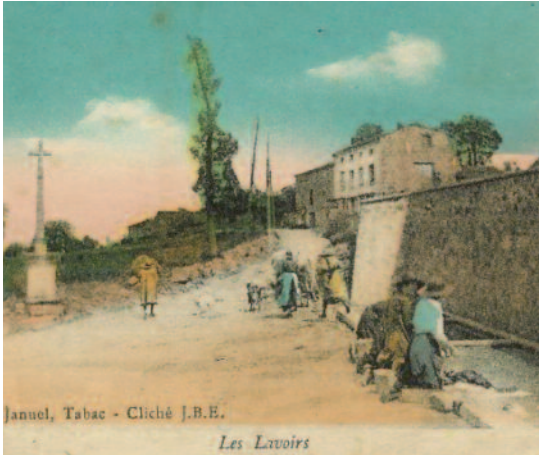
Capitaine Pascal PERRIN.

SAMU

Tél. 15

Médecin de garde en semaine de 20h à 8h et le week-end du samedi 12h au lundi 8h.

A la découverte de L'Aqueduc du Lignon et des Lavoirs



Ces lavoirs ont été construits dans les années 1900.
La ville de St Etienne concède à perpétuité
à la commune de La Chapelle d'Aurec un volume journalier
de 30 M3 d'eau dérivée du Lignon.
La convention a été signée le 15 décembre 1899
par Benoit PAQUE, Maire de La Chapelle d'Aurec
De 1896 à 1919
et Louis Jean Pierre CHAVANON ,
Maire de Saint Etienne.

